

ou plus a doublé et redoublé. Je dis au ministre des Communications et au président du Conseil du Trésor que s'ils veulent pratiquer des restrictions ils devraient commencer dans leurs propres organisations, dans le nombre de leurs adjoints, conseillers spéciaux et agents de relations publiques. Si jamais ministre a eu autant que celui-ci besoin d'un agent de relations publiques pour donner de lui une meilleure impression, j'ignore qui c'est. Jamais il n'y arrivera. Évidemment, le ministre des Postes a un agent, très compétent, mais il est trop bête pour avoir recours à ses services.

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): J'ai le regret d'avoir à signaler au député qu'il est arrivé au bout de son temps de parole.

M. Orlikow: Pourrais-je disposer d'une minute supplémentaire, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): La Chambre consent-elle à autoriser le député à poursuivre son intervention?

Des voix: D'accord.

M. Orlikow: Comme le temps nous est mesuré aujourd'hui, je ne souhaite pas empiéter sur celui d'un autre député souhaitant participer au débat. Je signale au ministre et au gouvernement qu'à la lumière de toutes les données en ma possession—et comme la plupart des députés j'ai de bonnes accointances parmi les représentants de la Fonction publique—j'ai la conviction qu'un arrêt de travail est superflu et que les postiers ne souhaitent pas la grève. Et, comme l'a fait remarquer le représentant de Hillsborough (M. Macquarrie), ce n'est certainement pas le public qui souhaite un débrayage.

A mon avis, si le ministre et le gouvernement voulaient bien faire preuve de bon sens, d'intelligence et de compassion, dont l'absence a été presque complète jusqu'ici, on pourrait, même à cette date tardive, aboutir à une entente qui serait juste pour les employés, le public, le gouvernement et les autres fonctionnaires et qui permettrait d'éviter une grève dont les effets seraient néfastes sur toute la population du pays.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, la motion présentée par l'opposition officielle, à l'égard du comportement du gouvernement au sujet de l'administration des postes canadiennes, est excessivement sérieuse. Toutefois, je me demande si le motionnaire, par exemple, est aussi sérieux.

Je constate actuellement la présence de trois députés conservateurs progressistes à la Chambre alors qu'on discute cette motion. Il n'en reste maintenant que deux, car un autre

vient de sortir. Du côté des ministériels, il n'y a qu'une dizaine de députés pour discuter ou entendre les doléances des députés de l'opposition.

La motion qui se lit en partie ainsi:

Que cette Chambre répudie la politique du gouvernement sur le service postal...

...est certainement à point. Je suis heureux de constater la présence de l'honorable ministre des Postes et des Communications (M. Kierans) à la Chambre pour entendre ce que nous avons à dire.

Le ministère des Postes, à mon sens, ne doit pas établir un bilan à la fin de l'année afin de constater s'il a réalisé des profits ou non. Ce ministère doit fournir des services à l'ensemble de la population. Malheureusement ces services-là diminuent de plus en plus, d'année en année, tandis que leur coût augmente.

L'honorable ministre dit lui-même qu'il a fallu fermer des bureaux de poste dans certaines régions. Au moment où tout le monde exige de plus en plus de services, le ministère, parce que leur coût est trop élevé et que les profits ne sont plus suffisants, doit supprimer certains services.

Mon préopinant a prétendu que dans les hautes sphères de l'administration, au ministère des Postes et des Communications, on n'a pas diminué le nombre des employés ou leur salaire afin de réduire les dépenses; on ne leur a pas non plus enlevé leurs avantages sociaux. Tout a augmenté à une vitesse vertigineuse et la population en fait les frais. Cependant, il en résulte une diminution des services.

Dans ma région, de nombreux petits bureaux de poste ont été fermés. On envoie le courrier une fois ou deux par semaine. On bénéficie du service postal cinq jours au lieu de six jours par semaine. Le service a nettement diminué, tandis que les tarifs ont nettement augmenté. Cela va à l'encontre du bon sens!

Je ne m'oppose pas à ce que l'on paie un peu plus cher pour un service, à la condition qu'il soit amélioré. Le service, cependant, est littéralement pourri, comme on peut le lire dans la motion:

Que cette Chambre répudie la politique du gouvernement sur le service postal et blâme les ministres de la Couronne responsables de la mauvaise administration des services postaux qui, en deux ans, se sont détériorés par une diminution de la distribution du courrier, une diminution des bureaux de poste, l'augmentation des tarifs postaux, l'interruption et l'irrégularité des services et la détérioration des rapports entre la direction et le personnel, au détriment de tous les Canadiens, des employés postaux et de l'économie nationale.

Monsieur l'Orateur, tout cela est bien vrai. Cependant, les conservateurs progressistes ont oublié de présenter une solution. A